

**Procès-verbal de la rencontre du Comité de parents**

Tenue le lundi 19 février 2024, 19 h 00

En vidéoconférence (TEAMS)

**Présences :**

École	Rôle	Nom	Prénom	Présence
Adélard-Desrosiers	Représentant	Vigeant	Patrick	Oui
Albatros	Représentant	Colette	Mélanie	Oui
Alphonse-Pesant	Représentant	Merrouna	Mohammed	Non
Cardinal-Léger	Représentant	Gingras-Morency	Audrey	Non
Chénier	Représentant	Verville	Diane	Oui
De la Belle-Rive	Représentant	Chrétien	Louis-Philippe	Non
De la Belle Rive	Substitut	Séguin	Étienne	Non
De la Fraternité	Représentant	El Aasri	Mustapha	Oui
Denise-Pelletier	Représentant	Ferrahi	Djaouida	Non
Des Roseaies	Représentant	Bernard	Cathy	Oui
Félix-Leclerc	Représentant	LeBlanc	Stéphanie	Oui
Ferland	Représentant	Hassoune	Youssef	Non
Ferland	Substitut	Saih	Nasr-Eddine	Non
Fernand-Gauthier	Représentant	Baptiste	Sonite	Oui
François-La Bernarde	Représentant	Drouin	Mélanie	Oui
Gabrielle-Roy	Représentant	Trifi	Anis	Oui
Gabrielle-Roy	Substitut	Tibourtine	Reda	Non
Général-Vanier	Représentant	Vlasenko	Sofiya	Oui
Jacques-Rousseau	Représentant	Bengana	Karim	Oui
Jean-Nicolet	Représentant	Agenor	M-Camille	Oui
Jules-Verne	Représentant	Micourt	Jackson	Oui
Jules-Vernes	Substitut	Kamuntu	Epiphanie	Non
La Dauversière	Représentant	Azizi	Mohamed	Oui
Lambert-Closse	Représentant	Metalci	Hamid	Non
Le Carignan	Représentant	Siby	Hassene	Oui
Marc-Aurèle-Fortin	Représentant	Kamel	Melha	Oui
Marc-Laflamme	Représentant	Véronneau	Janique	Oui
Montmartre	Représentant	Dufour	Simon	Oui
Notre-Dame	Représentant	Dorilas	Bruno	Oui
Notre-Dame-de-Fatima	Représentant	Gagnon	Claudine	Oui
Pie XII	Représentant	Degoh	Godwin	Oui
Pierre-de-Coubertin	Représentant	Gauthier	Maxime	Oui
René-Guénette	Représentant	Lokmane	Hanane	Oui
René-Guénette	Substitut	Vaillancourt	Julien	Non
Sainte-Colette	Représentant	Jocelyn	Ashley	Non
Sainte-Germaine-Cousin	Représentant	Jolin	René	Non
Sainte-Gertrude	Représentant	Kilcullen	Cindy	Non

Sainte-Marguerite Bourgeoys	Représentant	Lessard	Valérie	Oui
Saint-Joseph	Représentant	Montinard	Jean-Marc	Non
Saint-Marcel	Représentant	Dumont	Cindy Désirée	Oui
Saint-Octave	Représentant			
Saint-Rémi	Représentant	Lamothe	Karine	Oui
Saint-Vincent-Marie	Représentant	François	Kerline	Non
Sec. Antoine-de-St-Exupéry	Représentant	Azizi	Mohamed	Oui
Secondaire Anjou	Représentant	Houde	Richard	Oui
Secondaire Calixa-Lavallée	Représentant	Verreault	Audrée	Oui
Secondaire Daniel-Johnson	Représentant	David	Maria Sinopha	Oui
Secondaire P.A.T	Représentant	Forgues	Aline	Oui
Secondaire P.A.T	Substitut	Ofoe	Emmanuel-Yvan	Non
Secondaire Henri-Bourassa	Représentant	D'Zentima	Cécile	Oui
Secondaire Jean-Grou	Représentant	Tshitenge	Paul	Oui
Simone-Desjardins	Représentant	Régis	Marly	Oui
Wilfrid-Bastien	Représentant	Souna	Mohammed	Oui
Wilfrid-Bastien	Substitut	Medjahed	Amel	Oui
Wilfrid-Pelletier	Représentant	Bougaoua	Omar	Oui
CCSEHDAA	Représentant	Forgues	Aline	Oui

Invité		Nom	Prénom	Présence
CCSEHDAA	Représentant	Josma	Francia	Oui
CCSEHDAA	Représentant	Larivée	Nicole	Oui
CCSEHDAA	Représentant	Medjahed	Amel	Oui
CCSEHDAA	Représentant	Simard	Véronique	Oui

Madame Aline Forgues agit comme présidente d'assemblée et madame Guylaine Bourget comme secrétaire.

## **1. Ouverture de l'assemblée**

Le quorum est constaté et l'assemblée débute à 19 h 01.

□□□□□

## **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Aline Forgues fait la lecture de l'ordre du jour et demande si des points sont à ajouter. M. Souna demande d'ajouter dans varia un organisme pour contrer la discrimination et encourager l'inclusion. M. Bougaoua demande d'ajouter un point sur la gestion de la violence chez les élèves.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 15 janvier 2024 et suivi
4. Mot de la présidente
5. Déneigement aux abords et domaine privé des écoles
6. Prévisions budgétaires
7. Paroles aux délégués
  - a) Déléguée votant FCPQ
  - b) Réseaux
    - i. Anjou/Saint-Léonard
    - ii. Mtl-Nord/RDP
    - iii. Mtl-Est/PAT/écoles spécialisées
  - c) Transport
  - d) EHDAA
8. Varia
  - Organisme pour contrer la discrimination et encourager l'inclusion
  - Gestion de la violence chez les élèves
9. Prochaine rencontre le 19 février 2024
10. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Melha Kamel, secondé par Stéphanie LeBlanc et résolu :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

« **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ** »

□□□□□

### **3. Adoption du procès-verbal du 15 janvier 2024 et suivi des rencontres**

Que le procès-verbal du 15 janvier 2024 soit adopté avec l'ajout suivant au point de Mme Mélanie Drouin pour le transport scolaire. Pour toute question de sécurité pour les enfants qui se rendent à l'école en marchant et qui doivent traverser des voies ferrées ou des boulevards achalandés, les écoles devront en parler avec la Ville et le Centre de services scolaires pour trouver des alternatives sécuritaires.

Madame Aline Forgues prend la parole pour répondre à M. Richard Houde, sur le suivi de la rencontre du 11 décembre, au point 6, en ce qui concerne la visite des deux nouvelles écoles qui ouvriront leurs portes en septembre 2024. Déjà, les parents d'élèves qui sont concernés par ce sujet ont reçu un courriel confirmant l'inscription de leur enfant à la nouvelle école ainsi qu'une invitation à aller visiter ces deux nouvelles écoles. Tous les questionnements relatifs à l'accès à l'école et le stationnement seront répondus lors de ces visites. Aussi, lors de la prochaine rencontre du comité de parents (CP), le 18 mars, Mme Annie Delisle, directrice réseau, sera présente pour répondre aux interrogations à ce sujet.

Il est proposé par Stéphanie LeBlanc, secondée par Maria Sinopha David, et résolu :

Que le procès-verbal de la réunion du 15 janvier 2024 soit adopté avec les ajouts proposés.

**« ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ »**

□□□□□

#### **4. Mot de la présidente**

Madame Aline Forgues prend la parole. Elle fait un survol des sujets qui ont été discutés lors du comité exécutif tenu le 5 février. Les sujets à traiter cette année seront le bien-être des élèves (intimidation et violence), la communication-école-famille et la sécurité aux abords des écoles.

En ce qui concerne la sécurité aux abords des écoles, des invitations seront faites par les représentants réseau pour des réunions qui se tiendront dans chacun des territoires, car les enjeux varient beaucoup d'un endroit à l'autre. Pour ce qui est du bien-être des élèves et de la communication-école-famille, ce sont des sujets qui seront abordés lors des rencontres régulières.

Il y a d'autres sujets soumis qui ont été pris en considération et qui seront ajoutés à d'autres thèmes lors de prochaines rencontres. Il y a les services de garde durant les journées pédagogiques, les classes d'accueil, les effets scolaires et autres.

Elle mentionne qu'il y a quelques fois des sondages qui sont demandés et dont les dates de retour sont très courtes. Malheureusement, ces demandes de consultation nous sont envoyées et les délais pour y répondre sont presque déjà terminés. L'important est de ne pas vous mettre de pression lors de ces sondages, surtout lorsque les délais sont très courts. Cependant, si vous recevez des sondages et que vous avez une à deux semaines pour y répondre, veuillez prévoir du temps pour y répondre. Si l'on vous consulte, c'est que nous voulons vraiment avoir votre avis.

Madame Stéphanie LeBlanc mentionne qu'il serait important lors de ces envois de consultation d'indiquer si ces courriels peuvent aussi être envoyés à tous les parents de leurs écoles. Mme Forgues lui répond que c'est une bonne suggestion et que ce sera fait à l'avenir.

Madame Mélanie Drouin prend la parole pour indiquer que les résultats de l'enquête nationale sur le bien-être des familles sont maintenant disponibles sur le site de la FCPQ, à l'onglet / *À la une / nouvelles*. Il serait pertinent d'en discuter lors d'une prochaine rencontre du CP.

Monsieur Anis Trifi mentionne que le contenu des cours sur la sexualité devrait être envoyé aux parents deux semaines avant la présentation aux élèves. C'est aussi un sujet qui pourrait être discuté lors de prochaines rencontres du CP.

□□□□□

## **5. Déneigement aux abords et domaine privé des écoles**

Madame Forgues donne la parole à monsieur Anis Trifi et madame Mélanie Drouin.

Monsieur Anis Trifi prend la parole pour mentionner qu'il a pris contact avec les élus de Saint-Léonard et Anjou. Pour le secteur de Saint-Léonard, une rencontre a eu lieu avec la participation de M. Reda Tibourtine de l'école Gabrielle-Roy et Mme Sofiya Vlasenko de l'école Général-Vanier. Les sujets qui ont été abordés sont le déneigement et la sécurité routière autour des écoles.

Il y aura la mise à jour des corridors scolaire due à l'augmentation des distances de marche des élèves qui passent de 1 km à 1,6 km. La mairie de l'arrondissement de Saint-Léonard a préparé un plan d'aménagement pour élargir cette surface et installer une signalisation adéquate. Des discussions ont été abordées au sujet des brigadiers. Il y a un manque de brigadiers autour de quatre écoles, dont notamment, à l'école Ferland.

Le sujet du déneigement était aussi un point lors de cette rencontre. Il est mentionné par les représentants de la Ville que le déneigement est de sa responsabilité pour les rues et les trottoirs du domaine public. Les trottoirs entre ceux de la Ville et les écoles et leurs cours sont de la responsabilité des écoles. Il y a eu trois tempêtes dans la même semaine et pour économiser, l'arrondissement n'a pas voulu déneiger immédiatement, car il attendait que les tempêtes soient terminées avant de procéder au déneigement, ce qui a eu comme effet d'avoir une quantité de neige très abondante qui a créé beaucoup d'inconvénients. Il y a un plan de priorités et les écoles sont au deuxième rang, derrière les hôpitaux et les centres d'habitation pour personnes âgées. Leur engagement est de faire le maximum pour déneiger les écoles en dehors des horaires de classes et qu'un superviseur ira s'assurer que ces travaux sont bel et bien faits par les entrepreneurs. Dans 45 jours, une prochaine rencontre aura lieu avec la mairie pour évaluer les modifications faites suite à la rencontre.

Madame Mélanie Drouin prend la parole. Elle mentionne que Mme Baril de l'arrondissement Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles était présente lors de la dernière rencontre et qu'elle avait expliqué comment se passe le déneigement à Montréal. Le principal enjeu que la Ville rencontre après avoir fait le déneigement autour des écoles est la neige que les résidents, qui habitent aux abords de ces écoles, déposent sur les trottoirs et rues à côté de l'école. Aussi, elle a pu discuter avec un conseiller de la Ville de Montréal-Est, M. Robert Schloesser, qui est responsable du déneigement autour de l'école St-Octave. Il a pu confirmer que la priorité va aux alentours de la seule école de Mtl-Est. Elle donne aussi les adresses Web pour les applications à télécharger pour signaler tous les problèmes de déneigement autour des écoles.

Pour Montréal :

- <https://montreal.ca/services/application-info-neige-montreal>
- <https://montreal.ca/articles/signaler-un-probleme-avec-lapplication-montreal-services-aux-citoyens-22485>

Pour Montréal-Est :

- <https://ville.montreal-est.qc.ca/services-citoyens/signaler-un-probleme-faire-une-demande/>
- <https://ville.montreal-est.qc.ca/services-citoyens/inscription-au-systeme-dalerte/>

Madame Aline Forgues donne le droit de parole à tous sur les enjeux du déneigement.

Madame Sofiya Vlasenko partage une pratique qui a été organisée par l'organisme de participation des parents (OPP) de l'école Général-Vanier. Lors du dégel, les parents de l'OPP ont dégagé des passages dans la cour d'écoulement pour aider à évacuer l'eau vers les puits pour s'assurer que lors du prochain gel, il n'y ait pas de formation de patinoire. Mme Melha Kamel la félicite pour la réalisation de cette activité, mais un parent aurait pu glisser et se blesser. Mme Stéphanie LeBlanc demande si les écoles ont une assurance responsabilité en cas d'accident d'un parent lors de ce genre d'activités de bénévolat ou lors d'activités en dehors des heures de classe.

Monsieur Anis Trifi invite les représentants des écoles à intervenir lors des discussions au conseil d'établissement sur le budget qui est alloué par l'école pour le déneigement et le déglacage. C'est important d'insister auprès de la direction d'école afin qu'elle alloue le budget nécessaire à ces travaux, de voir le budget qui avait été alloué dans les années précédentes et de voir les impacts de leurs décisions.

Madame Véronique Simard de l'école St-Octave mentionne l'accumulation de neige dans la cour d'école tout près des portes donnant accès au service de garde. Il est aussi difficile pour les enfants de s'introduire dans la cour, car il y a une butte à l'entrée qui est toute glacée. M. Souna, de l'école Wilfrid-Bastien, nous indique qu'un enfant s'est cassé un membre dans la cour à cause de la glace.

Madame Melha Kamel demande s'il y a des données sur les incidents survenus.

Madame Amel Medjahed mentionne que les parents de l'OPP doivent avoir l'autorisation de l'école pour faire des activités en dehors des heures de classe régulière. Aussi, pour être couvert par l'assurance responsabilité, un représentant de l'école doit y être.

Monsieur Simon Dufour mentionne, par écrit, que la Société canadienne de pédiatrie encourage maintenant le jeu risqué extérieur afin de prévenir l'obésité, l'anxiété et les problèmes de comportement. Les jeux de glissade sur les plaques de glace et les jeux de neige ont toujours été communs dans les cours d'école. On peut inviter l'école à déneiger près des portes pour entrer, mais pas toute la cour. Il faut faire attention à ne pas aller trop loin non plus.

□□□□□

## 6. Prévisions budgétaires

Monsieur Hassene Siby, mentionne qu'un premier versement pour les frais de déplacement a été fait pour un montant de 831,43 \$. Le mois prochain sera déposé les prévisions budgétaires pour l'année 2024-2025.

Madame Forgues précise que les frais de déplacement sont remboursés seulement pour les rencontres en présentiel. De plus, exceptionnellement cette année, les frais de déplacement seront payés deux fois et non trois comme il est mentionné dans la régie interne.

□□□□□

## 7. Paroles aux délégués :

- Madame Melha Kamel, déléguée votant FCPQ, prend la parole. Elle nous informe que le conseil général a eu lieu le 25 janvier 2024. Les parents étaient invités à réfléchir sur le plan d'action 2024-2025. Des discussions ont aussi eu lieu sur le projet de loi 47 pour renforcer la protection des élèves, sur le projet de loi 48 pour le code de sécurité routière autour des écoles en partenariat avec le ministère du Transport et une consultation des parents et des élèves sur le rôle du conseil d'établissement. Elle demande aux membres de parler de la Semaine nationale de l'engagement parental en éducation dans chacun de leurs établissements pour inscrire des parents qui se sont démarqués. L'an dernier, la lauréate du prix Argent a été Mme Aline Forgues. Aussi, cette année marque le 50<sup>e</sup> anniversaire de la FCPQ. La prochaine réunion du conseil général aura lieu le 16 mars 2024. Une rencontre a eu lieu lors de la rencontre du comité exécutif avec M. Éric Lacombe de la FCPQ concernant un sondage qui a été complété en rapport aux intérêts et préoccupations du CP et pour connaître comment la FCPQ pourrait nous soutenir afin d'améliorer la participation des parents au CP année après année.
- Madame Mélanie Drouin, représentante du réseau Montréal-Est/Pointe-aux-Trembles/écoles spécialisées, prend la parole. Elle a envoyé un sondage pour déterminer une date de rencontre réseau et la date choisie est le 27 février 2024. Ce sera une rencontre en virtuel. Elle enverra l'ordre de jour proposé à tous les membres. Mme Forgues annonce un bon coup de l'ESPAT. Cette école fêtera, dès la rentrée scolaire, son 50<sup>e</sup> anniversaire. Elle invite les membres qui auraient été étudiants à cette école à aller visiter le site Facebook de l'ESPAT pour envoyer des photos, des anecdotes, etc. Cette fête aura lieu à la mi-novembre 2024.
- Monsieur Anis Trifi, représentant du réseau Anjou/Saint-Léonard, prend la parole. Il mentionne qu'à l'école Gabrielle-Roy il y a eu trois présentations données par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) sur l'intimidation et la cyberintimidation. Il a envoyé un sondage et une invitation pour une prochaine réunion réseau. Il a proposé trois dates et des points à discuter. Malheureusement, il n'a pas reçu beaucoup de réponses et il profite de cette réunion pour inviter ses membres à répondre au sondage et à se joindre à la réunion réseau. Pour donner suite à la demande de M. Omar Bougaoua, il propose d'avoir une discussion sur le contenu des cours sur l'éducation à la sexualité qui est partagé aux parents

qu'après que le cours est donné aux élèves. Il demande à avoir le contenu de ces cours deux semaines avant pour que les parents puissent avoir une discussion avec leur enfant.

- Monsieur Maxime Gauthier, représentant du réseau Montréal-Nord/Rivière-des-Prairies, prend la parole. Il mentionne que les cours sur la sexualité au niveau secondaire seront donnés dorénavant par les professeurs de culture et citoyenneté québécoise et qu'ils seront formés en conséquence. Il ajoute que le problème de déneigement autour des écoles est un problème récurrent et que la mobilisation de tous les parents peut amener un changement. Au courant de la semaine prochaine, un sondage sera envoyé à ses membres pour une rencontre réseau en TEAMS ou en présentiel. Il aimerait que le sujet de cette rencontre soit les bons coups qui se font dans chacune des écoles et les préoccupations de tous. Une invitation sera aussi envoyée à chacun des directeurs réseau du CSSPI.
- Monsieur Mohamed Azizi, délégué au comité consultatif transport, prend la parole. Il mentionne que le 24 février 2024 aura lieu la dernière rencontre de ce comité.

Madame Marly Régis de l'école Simone-Desjardins soulève un problème qui est survenu avec un enfant TSA qui a été bousculé par le chauffeur. Elle a appris que ce chauffeur n'en est pas à son premier incident, qu'il n'agit pas correctement avec les enfants. Ses parents refusent maintenant de laisser l'enfant prendre l'autobus scolaire. Concrètement, elle veut savoir quoi faire avec ça? M. Azizi répond qu'il y a sur le site du CSSPI, au sujet du transport, un endroit pour faire des plaintes. Il y a des caméras dans les autobus et ces plaintes sont vraiment prises au sérieux.

Monsieur Omar Bougaoua demande des informations. Y a-t-il des caméras dans tous les autobus? Si oui, combien? Il veut avoir cette information, car la semaine passée, dans un autobus, un chauffeur a tiré deux enfants par les bras. Des parents pensent à introduire des micros cachés. M. Azizi va rapporter cet incident lors de la prochaine rencontre et invite les parents à faire des plaintes officielles sur le site de la CSSPI ou MTransport. M. Bougaoua demande si un mouvement auprès des parents pour renverser la politique de transport pourrait avoir lieu? Mme Forgues répond que cette nouvelle politique a été adoptée l'an dernier par le comité de parents. Cependant, elle encourage les parents à faire des plaintes, mais il est certain qu'on ne peut pas la modifier. On peut peut-être demander des amendements.

- Madame Nicole Larivée prend la parole comme représentante du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA). Il y a eu une rencontre le 12 février 2024. Une présentation a été faite par Mme Ginette Pariseault de l'organisme Intégration sociale des enfants en milieu de garde (ISEMG). La mission de cet organisme est de soutenir l'intégration des enfants présentant une déficience, une situation de handicap ou des défis particuliers. Il offre des services de soutien, de formation, de sensibilisation et de partage de pratiques au personnel œuvrant auprès des enfants en service de garde.

L'ISEMG a aussi un volet « Place à l'école » qui accompagne les parents dans leur démarche collaborative avec l'équipe école. Il y a aussi des formations gratuites qui sont offertes gratuitement aux parents, soit :

- Communication et ses impacts : partage d'information pour optimiser la communication avec l'équipe école.

- La voix du jeune : aide le parent à enseigner à son jeune à exprimer son opinion convenablement et plus souvent.

Elle dit que le site Web du CSSPI sera modernisé pour donner de l'information et faciliter la collecte d'information sur le CCSEHDAA. Mme Forgues mentionne qu'il y a eu aussi une présentation d'une conseillère pédagogique en service de garde. Elles sont trois qui font la tournée des services de garde dans les écoles du CSSPI pour s'assurer que les formations données par l'ISEMG soient mises en place adéquatement. Elle invite les membres à participer à la prochaine rencontre du CCSEHDAA qui aura lieu le 14 mars 2024.

□□□□□□

## **8. Varia**

Madame Aline Forgues donne la parole à monsieur Souna.

Monsieur Souna donne des informations sur l'organisme « Troisième avenue » qui fait des vidéos intéressantes sur la discrimination, l'inclusion, la violence, le décrochage scolaire et des ateliers à qui appartient l'école. Il communique des informations très pertinentes aux parents issus de l'immigration qui ne connaissent pas tous les processus du système scolaire. Leur lien Internet est : <https://troisiemeavenue.org/>

Monsieur Paul Tshitenge demande comment l'école peut agir avec ce qui a été vécu dans une école secondaire de Berthierville concernant un père qui a attaqué un enfant qui faisait de l'intimidation à l'endroit de son fils. Comment l'école peut agir en amont pour prévenir l'intimidation et ne pas voir d'autres parents qui s'impliquent en utilisant de la violence. Il y a une politique dans toutes les écoles sur l'intimidation. Il faut encourager les enfants à dénoncer les abus, les intimidations.

□□□□□□

## **9. Prochaine rencontre**

La prochaine rencontre du comité de parents aura lieu le 18 mars 2024, à 19 h, en présentiel.

□□□□□□

## **10. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu :

Que l'assemblée soit levée à 21 h 09.

**« ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ »**